



210.000 exemplaires

PROVINCE DU
BRABANT FLAMAND
VLAAMS BRABANT

BULLETIN D'INFORMATION

**PAIX COMMUNAUTAIRE :
LA GRANDE DÉSILLUSION !**



www.uniondesfrancophones.be



“ L'espoir d'une pacification communautaire frappé de plein fouet par la Ministre de l'Intérieur flamande ”



Frédéric PETIT
Chef de groupe UF

Chers habitants de la Région flamande,

A l'inverse des énormes entraves à la liberté culturelle et linguistique dont sont toujours victimes les francophones habitant en Flandre, ce Bulletin de l'Union des Francophones (UF), se veut empreint d'ouverture et de respect pour tous les citoyens ayant élu domicile en Flandre, indifféremment de leur langue ou de leur culture.

Dans cet esprit, les chambres réunies du Conseil d'Etat du 24 juin 2014, avaient défini une possibilité de communiquer en français avec l'administration communale* dans les communes à facilités sur simple demande écrite renouvelable tous les quatre ans.

Les décisions du Collège organisant une méthodologie développée par les Secrétaires Communaux ont été toutefois annulées par la Ministre de l'Intérieur flamande sous le prétexte des funestes circulaires interprétatives Peters.

L'incroyable s'est donc produit, la Ministre défie l'assemblée générale du Conseil d'Etat ! Inutile de dire que des recours en suspension et annulation ont été introduits dans le but de rétablir au plus vite ce système qui a rencontré un vif succès auprès de la population.

** Cette faculté n'est malheureusement pas applicable dans les communes sans facilités et certaines communes y interdisent même à leurs fonctionnaires sous peine de sanctions, de parler une autre langue que le néerlandais.*

Heureusement, nous sommes dans un Etat de droit et la Cour Constitutionnelle veille au respect des droits des gens et a annulé par son arrêt du 18 mai 2017 le décret flamand du 3 juillet 2015 qui privait injustement et de façon discriminatoire les communes à facilités de subventions pour leurs activités culturelles.

Tout récemment le Congrès des pouvoirs locaux du Conseil de l'Europe a adopté une nouvelle recommandation invitant la Belgique et en l'occurrence la Flandre à supprimer le système de nomination des Bourgmestres des communes à facilités par le Ministre flamand des affaires intérieures.

L'UF interrogera les différentes instances de l'Etat quant à la bonne application de ces décisions.

L'ouverture au monde qu'elle soit culturelle ou économique ne peut se concevoir qu'au travers du multilinguisme. Une ville comme Londres l'a bien compris et ce sont plus de dix langues qui sont utilisées dans la communication entre l'administration et les citoyens.

L'UF prône la courtoisie linguistique, le respect de l'identité culturelle de chacun de s'exprimer sans aucune restriction dans la langue de son choix et le droit de vivre sa culture au sein d'associations qui ont le droit d'être subsidiées.

Dans un souci d'efficacité l'UF communiquera désormais de façon digitale via sa page Facebook [facebook.com/UnionDesFrancophones](https://www.facebook.com/UnionDesFrancophones) ouverte à tous. Nous vous invitons à nous y rejoindre nombreux.

L'UF continuera à défendre les droits de tous les francophones de Flandre en dénonçant à tous niveaux, y compris dans les instances supra nationales, les injustices dont ils sont trop souvent victimes.

Au nom de l'UF, je vous souhaite une bonne lecture et un agréable hiver.

“ **Le Conseil d'Etat bafoué** ”

Frédéric Petit



Communication et identité : un nouvel écosystème digital.

Depuis quelques années, l'Union des Francophones est en pleine évolution et ne manque pas de développer de nouvelles plateformes. De nos jours, l'ère du numérique affirme de nouveaux supports afin de fluidifier la communication. En cette période de fêtes et de nouvelles résolutions, nous tenons à vous dévoiler notre nouvelle identité digitale à travers un nouveau site web et une page Facebook.

Devenue un enjeu majeur, la communication online marque l'importance et l'efficacité de partager toutes nos actualités et d'échanger avec vous. La création de notre nouveau site web, à la hauteur de nos ambitions, offre une navigation fluide et intuitive qui permet un accès à toutes les informations de l'UF. (Bulletins; événements; recours; organisations; articles ...)

Plus qu'une vitrine, un terrain d'échange.

Le nouveau site de l'Union des Francophones s'inscrit dans la volonté d'échanger plus facilement et plus efficacement avec tous nos adhérents et amène les citoyens à se renseigner sur tous les aspects de notre union. Au-delà même de soutenir notre cause, les victimes d'injustices qui souhaitent se faire entendre ont un espace dédié. Pour cela, il est supporté par un outil incontournable : Facebook.

Ce réseau social permet, non seulement, de mettre en lumière l'information essentielle et constructive, mais aussi d'interagir en communauté avec d'autres francophones sur de multiples sujets de débats. Facebook, premier site de socialisation au monde, indique la présence de 5,7 millions de profils belges au compteur. Si vous en faites partie, nous vous invitons à découvrir notre Page.



L'espoir d'une pacification communautaire frappé de plein fouet par la Ministre de l'Intérieur flamande
P 02



Communication et identité : un nouvel écosystème digital.
P 03



La Province de Brabant flamand : le point de rencontre de différentes civilisations
P 04



Survol de la périphérie : recommandations de l'UF
P 05



Sodexo : Notre recours toujours pendant mais déjà fructueux !
P 05



Ces firmes privées misent sous pression par la Flandre !!
P 06



Vlabinvest
P 06



VIVAQUA
P 07



Revue de presse
P 07



La Province de Brabant flamand : le point de rencontre de différentes civilisations.

La province du Brabant flamand travaille activement en tant que gouvernement régional moderne du développement durable de sa région en faveur de tous ses habitants.



Un Manifeste – son logo représentant un carrefour

La province du Brabant flamand est un carrefour, point de rencontre où de nombreuses civilisations se rencontrent. Un creuset créatif dans lequel les cultures, les talents et les opinions se combinent et se croisent.

Tout le monde est le bienvenu en Province de Brabant flamand !

La région flamande a chargé Vlabinvest d'une nouvelle mission. En plus de sa tâche première, la construction et la vente d'habitations sociales, Vlabinvest devra à l'avenir construire des habitations d'assistance pour personnes moins valides.

La députée Swinnen a interpellé les conseillers provinciaux en expliquant qu'il y avait un manque cruel dans les communes de la périphérie et particulièrement dans les communes à facilités, que les terrains y étaient très chers et qu'elle suggérait un investissement solidaire des communes. Nicole Geerseu-Desmet a interpellé la députée en lui expliquant que cela était envisageable à condition que la gestion de ces établissements puisse se faire dans le respect des facilités linguistiques de nos populations ; que nous sommes dans ces communes à plus de 75% de francophones, non respectés par la Flandre.

L'avenir de la Province en question !

Il y a lieu d'être inquiet. En effet par décret, la Région flamande a spolié la Province de toutes les matières relatives aux personnes. Ce sont des pans entiers des compétences provinciales qui disparaissent. Le social et l'humain seront désormais entre les mains de la Région flamande. La perte de la proximité pour ces matières touche les plus démunis qui en ont pourtant tant besoin.

C'est en soi un drame que les élus l'UF (voir ci-dessous) ne manqueront pas de dénoncer.

Vos élus UF :

Malgré le fait que l'UF se situe dans l'opposition vos élus participent activement mais de façon critique à la politique provinciale par leur présence aux Conseils Provinciaux, aux Bureaux et aux différentes commissions de travail comme suit :



Frédéric Petit

Chef de groupe UF,
commission «finances, personnel et informatique»
Conseiller provincial - Bourgmestre
Rue Bergenblok, 48 - 1970 Wezembeek-Oppem
Gsm: 0475/87.37.98
frederic.petit@uniondesfrancophones.be



Georgios Karamanis

Commissions «infrastructures, gestion de l'eau et patrimoine»
et «agriculture, horticulture et environnement»
Conseiller provincial - Conseiller communal - Conseiller de police (Zennevale)
Edward de Baerdemaekerstraat 72 - 1601 Sint-Pieters-Leeuw
Tel. : 0478/95.73.82
Twitter : @KARAMANISGeorgi
georgios.karamanis@uniondesfrancophones.be



Nicole Geerseu

Commissions «enseignement et sécurité»
et «aménagement du territoire, circulation et mobilité»
Conseillère provinciale - Echevine - Présidente du Conseil Communal
Rue Jean-Baptiste Dekeyzer, 62 - 1970 Wezembeek-Ophem
Gsm: 0479/97.89.04
nicole.geerseu@uniondesfrancophones.be



Olivier Joris

Commission «politique régionale et économie»
Conseiller provincial - Echevin
Avenue des Aucubas 1, 1950 Kraainem
Gsm : 0475/37.96.94
olivier.joris@uniondesfrancophones.be



Philippe Thiéry

Commissions «bien-être, santé et politique du logement»
et «jeunesse, culture, caractère flamand, sport, loisirs
et domaines provinciaux»
Conseiller provincial - Président du CPAS
Rue Hollebeek, 371 - 1630 Linkebeek
Gsm: 0497/59.92.60
philippe.thiery@uniondesfrancophones.be



Survol de la périphérie : recommandations de l'UF

1 La périphérie bruxelloise est survolée intensivement de jour comme de nuit pas de nombreux décollages et atterrissages à basse altitude qui surtout de nuit portent gravement atteinte à la santé, à l'environnement et à la qualité de vie de ses habitants en violation des normes de vent et des normes de bruit.

2 L'UF œuvrera pour réduire les nuisances sonores et la pollution de l'air produites par les survols d'avions en préconisant à court terme les mesures suivantes :

- Réduction substantielle des QC (quota count) des avions décollant et atterrissant à l'aéroport national de Zaventem à maximum 12 de jour et 4 de nuit.

- Suppression à moyen terme des vols de nuit et à court terme l'extension de la nuit de 23h à 7h au lieu de 6h.

- Respect strict du système préférentiel de sélection des pistes (PRS - Preferential Runway System) selon des normes de vent calculées sur base du vent moyen de max. 7 nœuds avec rafales ne pouvant dépasser 10 nœuds.

- Création d'une autorité de contrôle indépendante pour faire cesser les violations des normes de répartition préférentielle des pistes en particulier pour réduire l'usage injustifié des pistes 01 et 07 pour les atterrissages.

- Utilisation systématique des procédures de décollage de moindre bruit avec accélération à 4.500 pieds (au lieu de 3.200 pieds) et maintien d'une vitesse maximum de 250 nœuds jusqu'à la fin du survol des zones densément peuplées.

- En matière de sécurité aérienne, l'UF souhaite limiter au strict minimum l'usage des pistes croisées et réclame l'installation de systèmes d'aide à la navigation de haute précision et de moindre bruit (ILS, RNP...) sur toutes les pistes conformément aux exigences de l'OACI (Organisation de l'Aviation Civile Internationale).

3 Les élus UF au Conseil Provincial ont obtenu un vote à l'unanimité d'une motion allant dans le sens d'une réduction du bruit à la source.

4 L'UF a noté que dans le plan de Brussels Airport 2040 le nombre de mouvements d'avions par rapport à l'an 2000 n'augmentera pas et dès lors ne voit aucune utilité de développer l'infrastructure des pistes actuelles.

Frédéric Petit

Sodexo : Notre recours toujours pendant mais déjà fructueux !

Il est utile de rappeler que lors de la régionalisation des titres services au 1er janvier 2016, rien n'avait été prévu pour que les clients francophones de Sodexo des communes à facilités puissent être toujours traités dans leur langue comme cela l'avait toujours été auparavant.

Nous sommes 22 mois plus tard ! Qu'avons-nous fait ? Plaintes envoyées vers les services de la vice-gouverneur du Brabant flamand, recherche amiable d'une solution commerciale respectueuse des droits des utilisateurs, recours en justice introduit par six utilisateurs francophones de titres services (de communes à facilités) contre Sodexo... cela bouge !



Aujourd'hui, Sodexo a amélioré l'accessibilité de ses informations à sa clientèle francophone établie dans les communes à facilités.

Pour exemple, l'onglet "communes à facilités" donnant droit à certaines informations en français est repérable en haut de page sur le site www.dienstencheques-vlaanderen.be Il faut alors s'inscrire comme francophone. Cette opération exécutée, il devient possible de disposer de son attestation fiscale et d'autres documents en français.

Ces améliorations restent malgré tout insuffisantes et nous contraignent à maintenir notre action en justice. En effet, le menu du service clientèle téléphonique reste intégralement en néerlandais et le collaborateur au bout du fil affirme ne pouvoir répondre qu'en néerlandais ou en anglais. Ce n'est qu'en insistant et si la chance est avec vous qu'un collaborateur parlant le français finira par vous répondre. Quant au formulaire à remplir pour recevoir vos documents en français, celui-ci reste intégralement... en néerlandais.

Un dernier « hic » cependant : on nous signale tout récemment que les francophones devront réitérer leur demande en français tous les ans !! Au nom de quoi ? Nous faisons notre enquête !

Véronique Caprasse,
1^{ère} Echevine à Kraainem et Députée fédérale



Ces firmes privées misent sous pression par la Flandre !!

Que ce soit SODEXO ou les maisons de repos en région flamande et principalement dans nos communes à facilités le pouvoir flamand s'imisce dans la gestion de ces entreprises.

Après des appels répétés et des interpellations parlementaires Sodexo a modifié son programme internet (d'une manière minimaliste et incomplète) d'accès aux dossiers de francophone pour la commande et le suivi des chèques services. Lors d'appel téléphoniques l'accueil se fait

en trois langues : en néerlandais, en français et en anglais. On vous invite à préciser la région de votre domicile qui est forcément la Flandre, vous perdez automatiquement la possibilité d'être renseigné en français. Durant une tentative j'ai été confrontée à une préposée, je lui ai fait valoir mes droits de francophone habitant une commune à facilités elle m'a assuré qu'elle ne pouvait me répondre qu'en néerlandais et... en anglais !!

Dans les maisons de repos les contrats

entre les résidents et les établissements ne peuvent être établis qu'en néerlandais seul ce document peut être soumis à la signature. Si certains établissements procurent une traduction, la direction ne peut certifier une traduction fidèle. Lors de contrôles les préposés n'hésitent pas à faire valoir que ces établissements sont subsidiés par la Flandre et qu'ils ont donc intérêt à se plier aux règles !!!

Nicole Geerseau

Retrait de VIVAQUA

l'exemple de Sint-Pieters-Leeuw

On sonne, le releveur du compteur de Vivaqua, il vient peut-être pour la dernière fois relever notre compteur d'eau.

Comment en est-on arrivé là ?

La sixième réforme de l'Etat ne permettait plus qu'une intercommunale opère sur plus d'une région.

Il faut dans ce contexte savoir que VIVAQUA avec un chiffre d'affaire en 2015 de 292,4 millions d'euros et crée plus de 1500 emplois. Il s'agit d'une entreprise 100% publique qui fournit de l'eau potable à 19 communes bruxelloises, 15 flamandes et 4 wallonnes, toutes actionnaires dont Leeuw Saint Pierre.

La fusion de Vivaqua et Hydrobru a créé une vive émotion au sein des communes flamandes de la périphérie qui ont décidé de quitter Vivaqua.

La particularité de la commune de Leeuw Saint Pierre est que cette commune fait partie de l'intercommunale IWVB dont les partenaires sont VIVAQUA et TMVW.



La mise en liquidation de l'IWVB et le retrait des communes flamandes de VIVAQUA aboutissent aujourd'hui à l'impossibilité pour les communes à majorité francophone de la périphérie de continuer à s'approvisionner chez VIVAQUA qui leur a annoncé une augmentation de prix de l'ordre de 38%.

Seules trois possibilités s'offraient dès lors pour remplacer VIVAQUA : De Watergroep, TMVW (Farys) ou Riobra (uniquement le réseau d'égouts).

Ces trois sociétés se sont formellement engagées à reprendre le personnel de VIVAQUA affectés aux communes flamandes, évitant de ce fait un bain de sang social.

Les communes ont entretemps fait leur choix.

Leeuw Saint Pierre confiera la distribution de l'eau à De Watergroep et la gestion du réseau d'égouts à RIOBRA. Des

communes comme Kraainem et Wezembeek-Oppem opteront exclusivement pour De Watergroep qui rachètera leurs réseaux à bon prix.

« Last but not least » les communes à facilités qui ont opté pour De Watergroep ont reçu l'assurance que leurs habitants francophones qui en feront la simple demande, même verbale, seront traités en français dans toute communication écrite ou autre (site web, tél.).

Georgios Karamanis

Province du Brabant

Pour rappel

Le Brabant bilingue était le ciment de la Belgique unitaire. Sa scission en 1995 fut une étape négative marquante, éloignant un peu plus les francophones de la grande périphérie de la région de Bruxelles.

Comment est calculé le prix d'achat d'un bien que Vlabinvest met sur le marché immobilier ?

a Le terrain :

le prix est basé sur l'évaluation du prix moyen vénal du marché, concernant la région.

75 à 80% de ce prix moyen est facturé aux futurs propriétaires.

Les taxes sont calculées sur 100% de la valeur.

Depuis janvier 2015, le terrain ne peut plus être financé par les fonds sociaux.

b La construction :

elle est facturée au prix coutant.

Notez bien

Les candidats propriétaires sont soumis au «Woon kode» contesté par l'Europe et ceci également dans les communes à facilités.

Vlabinvest ne vend pas aux particuliers elle passe par les organismes agréés par la Flandre tel que

Elk zijn huis, huisvesting maatschappijen...

Périphérie : "Le Conseil d'Etat a apporté la bonne interprétation des facilités"

En annulant les décisions des communes respectant la nouvelle jurisprudence du Conseil d'Etat, la ministre Homans (N-VA) "méconnaîtrait totalement" la portée du "très grand arrêt de principe" rendu par la haute juridiction administrative. Le point avec Christian Behrendt, professeur de droit public à l'Université de Liège.

Le 20 juin 2014, dans un arrêt confirmant la nomination de Véronique Caprasse (Défi, alors FDF) au mayorat de Crainhem, le Conseil d'Etat a voulu apporter une solution définitive à l'interprétation des facilités linguistiques dans les six communes à statut spécial de la périphérie bruxelloise.

Michelle Lamensch

suite de l'article :

www.uniondesfrancophones.be/?p=688

Communes à facilités : Liesbeth Homans défie le Conseil d'Etat

L'annulation, vendredi, par la ministre flamande de l'Intérieur, Liesbeth Homans (NV-A), des décisions de cinq communes à facilités de la périphérie bruxelloise, visant à établir un registre communal reprenant les noms de leurs habitants francophones souhaitant recevoir, durant quatre ans, leurs documents administratifs en français, a suscité de très vives réactions. Parmi celles-ci, la "totale désapprobation" de Sophie Wilmès, ministre du Budget, partenaire fédérale de la N-VA, et ... présidente des élus MR de la périphérie.

Le Vif : 25/06/17

suite de l'article :

www.uniondesfrancophones.be/?p=691

Subsides aux communes :

la Flandre condamnée pour discriminations

C'est toute la politique de subventionnement des communes flamandes qui vient d'être annulée par la Cour constitutionnelle.

Pour "discriminations injustifiées" et "entrave à l'autonomie communale" au préjudice des communes à facilités de la périphérie bruxelloise.

Le Vif : 25/07/17

suite de l'article : www.uniondesfrancophones.be/?p=697

L'Europe dénonce :

"La Flandre ne s'améliore pas sur les communes à facilités"

Le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe a adopté jeudi matin une nouvelle recommandation invitant la Belgique, en l'occurrence la Flandre, à supprimer le système de nomination des bourgmestres des communes à facilités par le ministre flamand des Affaires intérieures.

Adoptée par 77 voix pour, 8 contre et 6 abstentions, cette recommandation fait suite à une visite d'enquête effectuée les 2 et 3 février derniers à Bruxelles par les rapporteurs sur la

démocratie locale désignés par le Conseil de l'Europe, MM. Henrik Hammar (Suède) et David Eray (Suisse).

Ceux-ci avaient été chargés de faire le point sur "le fonctionnement des organes de démocratie locale dans un contexte de diversité linguistique dans les communes à facilités autour de Bruxelles en Région flamande.

Par : rédaction de 7/7 19/10/17

suite de l'article :

www.uniondesfrancophones.be/?p=700



*L'union des francophones
vous souhaite une bonne année 2018.*

www.facebook.com/uniondesfrancophones

www.uniondesfrancophones.be